

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est l'institution spécialisée des Nations Unies qui assure la concertation intergouvernementale dans le domaine de l'aviation civile. Elle a pour objectifs de développer les principes et la technique de la navigation aérienne internationale, de favoriser l'établissement et de stimuler le développement des transports aériens internationaux de façon à :

- a) assurer le développement ordonné et sain de l'aviation civile internationale dans le monde entier;
- b) favoriser la construction des aéronefs et leur exploitation à des fins pacifiques;
- c) encourager le développement de routes aériennes, d'aéroports et d'installations de navigation aérienne destinés à l'aviation civile internationale;
- d) fournir aux peuples du monde les transports aériens sûrs, réguliers, efficaces et économiques dont ils ont besoin;
- e) éviter le gaspillage économique qu'engendre une concurrence immodérée;
- f) assurer que les droits des États contractants soient respectés et que ces derniers puissent, tous, exploiter des lignes aériennes;
- g) éviter toute discrimination entre États contractants;

- h) contribuer à la sécurité de la navigation aérienne internationale;
- i) favoriser le développement de tous les aspects de l'aéronautique civile internationale.

Historique

La nécessité de coordonner à l'échelle internationale le développement de l'aviation civile a été reconnue dès 1919, année où les nations participant à la Conférence de la paix de Versailles ont créé la Commission internationale de la navigation aérienne. Cette commission a, pour l'essentiel, consacré ses activités à l'Europe où le besoin était le plus pressant, du fait de l'évolution rapide de l'aviation et de la multiplicité des frontières nationales.

Au début des années 40, des avions lourds faisaient la navette au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique et la guerre favorisait la réalisation de progrès spectaculaires sur le plan technique. Afin d'assurer le fonctionnement de lignes transocéaniques et de nouvelles liaisons avec les régions non encore desservies, les forces alliées établirent des réseaux d'installations au sol. A la fin des hostilités, l'aviation civile profita de tous ces progrès techniques. En 1946, le trafic aérien était neuf fois plus important qu'en 1938.

Les gouvernements alliés se réunirent à Chicago en 1944 pour discu-